

Communiqué de presse

Paris, le 19 mai 2016

Conférence Nationale du Handicap :

Pour la Fédération des APAJH, des annonces qui vont dans le bon sens

et qui appellent suivi et vigilance

La Fédération des APAJH, principale association tout handicap, salue la tenue de la quatrième Conférence Nationale du Handicap qui a eu lieu ce matin.

Pour Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH, l'organisation de cette CNH, alors qu'elle n'est pas prévue par la loi, ainsi que la présence de nombreux ministres et du Premier Ministre, dénotent une volonté politique de poursuivre le travail engagé sur le handicap. « Nous nous félicitons d'avoir entendu de la part de Ségolène Neuville, de manière très engagée, que c'est non aux personnes en situation de handicap, mais à l'ensemble de la société, de s'adapter à leurs attentes et de prendre en compte leurs besoins. La charte de Paris pour l'Accessibilité Universelle de la Fédération des APAJH, adoptée en 2014, à travers les exemples de bonnes pratiques qu'elle renferme, montre que la construction d'une société inclusive n'est pas une utopie, à condition que tous, acteurs politiques, publics, privés et citoyens, se mobilisent.

Nous accueillons positivement les différentes annonces. Les projets en matière d'autisme, de polyhandicap, la reconnaissance de l'emploi accompagné, ou encore la nécessité de faire bouger les lignes au niveau des formes d'accès au logement, sont autant d'axes qui semblent aller dans le bon sens. Néanmoins, c'est aux mesures adoptées et aux évolutions que l'on pourra juger ».

Jean-Louis Garcia est intervenu lors de la table-ronde portant sur la question de l'éducation. Il a fait valoir la pertinence de la création de schémas départementaux de coopération entre l'Education nationale et le médico-social. C'est donc naturellement que l'APAJH s'est félicité ce matin des propos visant à renforcer les synergies entre les deux secteurs, synergies promptes à faciliter des évolutions positives et à combattre le travail côte-à-côte.

A propos de la Fédération des APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 90 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 630 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact :

Sophie LEMAIRE

Service Communication / Relation presse

01 44 10 23 48 - s.lemaire@apajh.asso.fr